



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



Webinaire conjoint Union interparlementaire – Association des secrétaires généraux des parlements

Des parlements plus verts : Quel rôle pour les administrations parlementaires ?

Jeudi 5 octobre 2023

Le webinaire aura lieu deux fois : 10 h 00-11 h 00 et 16 h 00-17 h 00 (HAEC)

Note d'orientation

Contexte

Il est communément admis que les changements climatiques constituent la plus grande menace actuelle pour la planète. Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), sans réduction immédiate des émissions de gaz à effet de serre, il sera impossible de limiter le réchauffement planétaire à 1,5 ou 2 °C comme l'exigent les objectifs fixés en 2015 par l'Accord de Paris. Le rapport le plus récent du GIEC confirme également que, même si les changements climatiques causent d'ores et déjà des dommages irréversibles, leurs pires effets restent encore à venir si des mesures franches et audacieuses ne sont pas adoptées immédiatement¹.

Le soutien, la collaboration et la contribution active de toutes les parties prenantes, notamment les parlements, sont indispensables pour intensifier les efforts visant à atténuer les changements climatiques et à s'y adapter. Les parlements, et tous ceux qui y travaillent, peuvent avant tout contribuer à la défense du climat en usant de leurs prérogatives de base, peuvent néanmoins également réduire leur propre empreinte environnementale, tout comme celle de leur institution. En se plaçant au premier rang de cette lutte par l'exemple qu'ils donnent, les parlements peuvent contribuer à atteindre l'action climatique au niveau national en définissant des stratégies et en mettant en œuvre des initiatives visant à réduire les émissions et à améliorer la durabilité de leurs activités.

En mars 2023, le Secrétariat de l'UIP a lancé la campagne [Parlements pour la planète](#) dans le but de favoriser les pratiques respectueuses de l'environnement au sein des parlements du monde entier et de soutenir la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Dans le cadre de cette campagne, l'UIP a identifié [10 actions clés](#) que les parlements et les parlementaires peuvent mener pour promouvoir la durabilité parmi les pratiques parlementaires. Ces actions portent sur trois catégories : institutionnaliser le verdissement du parlement, verdir le fonctionnement des

¹ Voir le Rapport de synthèse AR6 du GIEC (2023) : www.ipcc.ch/report/sixth-assessment-report-cycle

parlements et les méthodes de travail des parlementaires, et promouvoir une culture de changement durable.

Objectifs

La présente note d'orientation porte sur un webinaire collaboratif organisé par l'UIP et l'Association des secrétaires généraux des parlements. Le but de ce webinaire est de promouvoir et faire progresser l'institutionnalisation et la mise en œuvre de pratiques environnementales durables dans les parlements du monde entier.

Le webinaire aura lieu deux fois le même jour pour permettre aux participants de tous les fuseaux horaires de participer, chaque webinaire étant composé de deux parties.

La partie 1, **Des parlements plus verts : premier pas, institutionnaliser l'action pour le climat dans les parlements**, établira les bases pour comprendre les aspects culturels et institutionnels de l'action climatique au sein des parlements. Elle sera axée sur les points 1-3 et 8-10 des *10 actions pour des parlements plus écologiques* et les questions clés suivantes seront examinées :

- Par où commencer pour instaurer dans un parlement un cadre et une culture de la durabilité et de l'action pour le climat et quelles sont les étapes clés à franchir pour atteindre cet objectif ?
- Quels sont les facteurs/conditions contribuant à faciliter l'institutionnalisation de l'action pour le climat dans les parlements ?
- Comment faire évoluer les mentalités afin de favoriser un plus grand engagement en faveur de la durabilité environnementale au sein de la culture parlementaire ?
- Quels sont les défis et comment les relever ?
- Quels sont les différents rôles et responsabilités des administrations parlementaires pour impulser l'action climatique ?

La partie 2, **Des parlements plus verts : mettre en œuvre des mesures pour le climat**, se penchera sur les actions et initiatives spécifiques que les parlements peuvent prendre pour devenir plus écologiques et plus durables. Elle sera axée sur les points 1 et 4-7 des *10 actions pour des parlements plus écologiques* et les questions clés suivantes seront examinées :

- Que font les parlements pour améliorer leur performance environnementale en matière de protection de l'environnement et de lutte contre la pollution ?
- Les parlements sont-ils en mesure d'évaluer leur empreinte carbone ? Quelles mesures ont-ils prises pour la réduire ?
- Comment les activités sont-elles définies et sélectionnées ? Quelles sont les perspectives offertes et comment les parlements relèvent-ils les défis posés ?

Participants

Cet événement s'adresse principalement aux Secrétaires généraux des parlements.

Langues

Le webinaire sera organisé deux fois, une fois le matin et une fois l'après-midi (HAEC), afin d'accommoder les participants qui se trouvent dans des fuseaux horaires différents. La langue principale des deux webinaires sera l'anglais, et des services d'interprétation simultanée seront fournis en français pour les deux séances. En outre, l'interprétation en arabe sera disponible exclusivement pendant le webinaire du matin, tandis que l'interprétation en espagnol sera disponible exclusivement pendant le webinaire de l'après-midi.

Plateforme et inscription

Cet événement en ligne sera organisé sur Zoom. Vous pouvez vous inscrire ici : us06web.zoom.us/meeting/register/tZMuf-6spjkrH90Q8MRmxq5JkKzDkevmr6D7